

Pépinière- Horticulture

Octobre 2015 - Bulletin n°06, page 1

Chrysanthème

Pucerons

Des pucerons noirs, rouges et verts (trois espèces distinctes) ont été détectés chez 8 producteurs sur les 11 qui ont effectué des observations cette semaine.

Sur 5 parcelles, les **fréquences d'attaque sont faibles** (moins de 20% des plantes colonisées) et les **intensités d'attaque sont aussi très faibles** avec des notes comprises entre 0.1 et 0.3 sur une échelle de 4. On observe ainsi uniquement des individus isolés.

Par contre, sur 3 autres parcelles, **les fréquences sont moyennes à fortes** (de 40 à 100% des plantes atteintes). **Les intensités sont très variables** avec des valeurs de 0.9 à 1.6 correspondant à des petites colonies sur une parcelle et des colonies importantes sur les deux autres. Sur ces dernières, on voit des **dégâts notables : présence de miellat et de fumagine noire sur les plantes**.

Les fréquences et intensités d'attaque sont stables depuis le dernier bulletin et ont même tendance à baisser sur plusieurs parcelles.

Les auxiliaires sont toujours assez présents (sur les trois parcelles les plus atteintes).

Ainsi, on détecte des hyménoptères parasitoïdes chez 2 producteurs, quelques chrysopes et syrphes sur 2 parcelles et des coccinelles (différents stades) sur une parcelle.

Le niveau de risque n'a pas augmenté et reste faible à moyen avec toujours quelques foyers assez graves sur certaines parcelles.

Thrips

Toujours des piqûres de thrips détectées chez 4 producteurs.

Les fréquences d'attaque sont faibles à moyennes (20% à 40% des plantes atteintes).

Par contre, **les intensités d'attaque restent partout faibles** avec des notes comprises entre 0.1 et 0.5 sur une échelle de 3.

Les symptômes visibles correspondent à des attaques anciennes et on ne détecte plus d'individus sur les feuilles.

C'est la fin du risque pour cette campagne.

Acariens

Détection de **quelques individus chez deux producteurs** cette semaine sur 20% des plantes au maximum et avec des intensités d'attaque très faibles (0.2 et 0.3 sur une échelle de 3).

On note **quelques rares dégâts** visibles (piqûres, décoloration de feuilles, toiles...) sur les plantes atteintes.

Pas d'évolution des populations par rapport au précédent bulletin ni d'autre parcelle atteinte.

Malgré cela, le niveau de risque reste moyen et il faut rester vigilant car des foyers peuvent encore se développer à cette période de l'année où le climat est favorable à la multiplication des acariens.

Chenilles

Toujours des symptômes dus à des morsures de **chenilles défoliatrices phytophages** (noctuelles de différentes espèces) visibles chez 4 producteurs.

Les fréquences d'attaque sont faibles à moyennes (comprises entre 20% et 50% des plantes atteintes). Par contre, **les intensités restent faibles** partout avec des notes de 0.2 à 0.5 sur une échelle de 3) ce qui correspond à des feuilles consommées à moins de 10% en moyenne.

Le niveau de risque est stable voire en légère baisse car les populations n'ont pas augmenté sur les parcelles déjà atteintes et, de plus, on ne note pas de nouvelle parcelle avec symptôme.

La deuxième génération de noctuelles ne semble pas très dommageable cette année.

Il faut encore continuer à **rechercher la présence de déjections et/ou de jeunes chenilles** en plus des **symptômes de type morsures** pour détecter les nouvelles attaques et voir la progression des dégâts.



TSWV

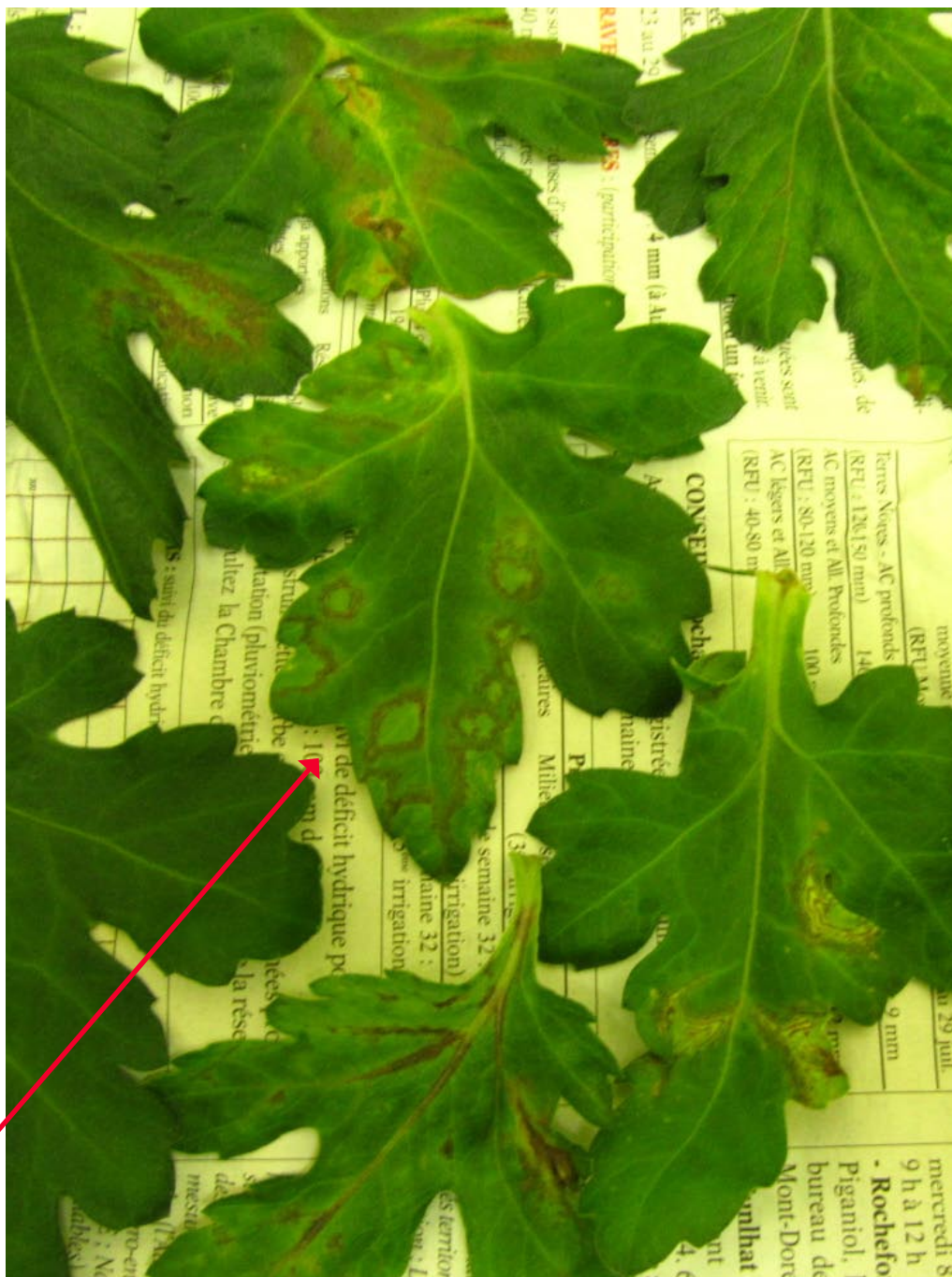
De nombreux symptômes de ce **virus (Organisme Nuisible Réglementé)** transmis par les thrips ont été détectés chez un producteur sur les chrysanthèmes à grosses fleurs.

La **fréquence d'attaque est moyenne** puisque 50% des plantes sont atteintes mais **l'intensité d'attaque reste assez faible**.

Les dégâts sont surtout visuels puisqu'ils consistent en des **tâches sur feuilles** (tâches circulaires, anneaux concentriques) ainsi que des déformations de feuilles (voir photo).

Maladies

Quelques **rars symptômes de pourriture grise (Botrytis)** ont été vus chez un seul producteur.



Différents symptômes sur feuilles dus au virus TSWV (FREDON Auvergne)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.